LE NORD

L'infanticide de Pâches-Thumesnil

Arrestation de la coupable

La mère de l'enfant trouvé dans le vide de la rue Carnot est conque et arrêtée, grâce à la dénonciation d'une garde-couche. Mme Leclercq, qui a été prise dimanche soir que le cadavre de l'enfant était exposé à la mairie de Thumesnil, s'y rendit et reconnut aussitôt le bébé que pendant quelque temps lui avait donné à soigner une nourrice Celine Lantoing, âgée de 21 ans, journalière.

Mme Leclercq fit immédiatement part de ses constations à M. Liagre, maire de la commune, qui ordonna l'arrestation immédiate de l'inculpée.

Celine Lantoing tenta d'abord de nier, mais, confondue devant sa petite victime elle passa des aveux complets.

« Non enfant était âgé de six mois, dit-elle. Je l'ai bien soigné pendant sa naissance et il était bien portant. Je l'aimais bien, mais mon amant me disait toujours qu'il ne me marierait que lorsque j'aurais placé mon enfant à l'hospice. Lundi soir, à neuf heures et demie, je l'ai jeté dans le puits de la rue Carnot.»

La coupable a été amenée à Lille dimanche à minuit et après avoir passé le reste de la nuit au poste de gendarmerie elle a été incarcérée lundi matin à la maison d'arrêt.

ARMENTIÈRES

Les Processions

La soirée de dimanche. — Les provocations nationalistes. — Les arrestations

Des troubles, vite réprimés d'ailleurs par l'énergique et prompte intervention de la gendarmerie et de la police, ont été dimanche soir à l'issue de la procession organisée dans les jardins des Petites-Sœurs des Pauvres.

Ordinairement, quand deux partis adverses se heurtent dans la rue, les responsabilités sont assez difficiles à établir, chacun se prétendant provoqué par son adversaire et il n'y a de vraiment intéressant que les conséquences pénibles et inoffensifs maîmens par des exaltés.

Dimanche, l'abstention presque absolue des socialistes, constatée par les journaux conservateurs eux-mêmes, laisse pour entièrement sur le parti nationaliste la responsabilité des scènes tumultueuses qui ont troublé la rue Sadi-Carnot et la place Gambetta.

Les compte-rendus publiés par la *Croix* et la *Gazette d'Armentières* ne laissent aucun doute à ce sujet.

En reconnaissant, ce qui est parfaitement exact, que le service d'ordre a été fait avec tact, on adressant à M. le commissaire de police des éloges largement mérités, les journaux conservateurs admettent, par cela même, que les aux arrestations qui ont été faites étaient motivées : or les seuls individus arrêtés appartiennent tous à l'opinion conservatrice.

Au moment où une crise économique sans précédent à Armentières jette sur le pavé une partie de la population ouvrière, c'est jouer un bien dangereux que de perpétuer une agitation sans issue.

Ceux qui ont la direction du parti conservateur feraient bien peut-être d'y songer.

***

Dans la soirée de dimanche, onze arrestations d'individus, tous venus d'ailleurs, ont eu lieu pour rebellion et outrage aux agents.

A minuit, sept personnes ont été relâchées, trois autres ont été remises en liberté lundi matin.

Le sieur Charles Malbranque, 37 ans, menuisier, a été renduit à Lille et passera mercredi devant le tribunal correctionnel.

Il était porteur, au moment où on l'a arrêté, d'un coup-de-poing américain, de 250 grammes de poivre et d'un bien petit commerce de fraudeur illégal. Si on peut considérer manifestant un a réclamait par de l'opinion conservatrice, on croirait avoir mis la main sur un anarchiste.

A propos des Sans-Travail

Le bruit mis en circulation par un journal local au sujet d'une manifestation des *sans-travail* à la frontière pendant la journée de lundi avait ému l'administration supérieure en France aussi bien qu'en Belgique.

Quinze gendarmes des brigades de Lille et d'Hazebrouck sont arrivés lundi matin ainsi que des douaniers des localités voisines.

Les postes de la frontière ont été renforcés.

Toutes ces précautions ont été heureusement inutiles et le nombre de ceux qui ont passé la frontière pendant la journée de lundi a été inférieur à celui que l'on pouvait prévoir. Le nombre insuffisant des douaniers de service a effrayé ceux des Armentiérois qui vont s'approvisionner en Belgique.

De l'autre côté de la frontière, la brigade de Pleegsteert a été renforcée exactement par six gendarmes, venus d'Ypres et par deux gendarmes venus de Comines.

Les bonnets à poil des pandores belges ont surtout fait sensation au hameau de la petite *Flandre*, près l'église d'*Houplines*.

En somme, rien de bien sérieux n'est dans cette journée que certains annoncent comme devant faire très mouvementée.

Nous n'avons qu'une crainte : c'est qu'à force d'annoncer des manifestations de *sans-travail*, on n'arrive à donner aux intéressés l'idée d'en organiser une.

ANNŒULLIN. — En dépit du temps incertain de nombreux coureurs ont participé au cyrcouse organisé par la société du Pédale Annœullinoise. La lutte pour les prix, très disputés par les concurrents des départements du Nord, du Pas-de-Calais, Vendée et de Beuvry, en particulier, a donné lieu à d'intéressantes joutes très applaudies d'un public nombreux.

Ces prix ont été attribués, par ordre de mérite, à MM. Willem, de Carvin; Delsarte, de Don; Sterck, de Fives; Leclercq, de Tourcoing; Dumel, d'Annœullin; Cost; Bogard, de Tourcoing; Percy, Verignon, d'Annœullin; Hougaard, de Fives; Cliquennois, d'Annœullin, Delforge, de Lens.

La fête s'est déroulée dans un calme parfait, sur la place de la Vierge, magnifiquement décorée.

Le jury, présidé par la sympathique vice-président de la « Pédale hanbourdinoise », a rempli ses fonctions à l'entière satisfaction des coureurs. Grâce aux efforts de M. Auguste Bal, le dévoué secrétaire de la P. A., cette fête n'est vraiment pas la moins de la fête : il n'est en outre tiré à son honneur des difficultés matérielles, toujours si nombreuses, que comporte l'organisation et le fonctionnement d'un carrousel : ses camarades l'en remercient très chaleureusement.

VALENCIENNES

Un enfant frappé d'un coup de fourche

A FRESNES

La femme Boivin, âgée de 30 ans, demeurant rue Jacques Renard, se trouvait en bonne pâtée dans l'étable du fois, aux plaisantes ancdotes de quelques enfants rassemblés. L'un des gamins, Henri Duffaut, âgé de 8 ans, ayant mis un vieux chapeau sur sa tête, s'approcha d'elle en disant : « Voilà le portrait de ton mari. » Irritée, la femme lança sur le jeune à la fourche dont elle se servait.

Les dents de l'outil pénétrèrent profondément dans l'épaule gauche du petit garçon. La femme Boivin, non contente du résultat de son acte, retira la fourche des blessures. Le sang s'échappa des plaies et l'enfant, évanoui, fut transporté au domicile paternel.

M. le docteur Gry a donné des soins au petit Delfosse; il n'a pas se prononcer sur la gravité des blessures. L'état du pauvre enfant inspire de vives inquiétudes.

ANZIN. — Dimanche, dans la rue de la Verrerie, le sieur Mounier ayant reproché à un sieur Tuilier de faire la cour à sa femme, une rixe éclata entre les deux hommes. Pendant la bataille, le fils Tuilier arriva et porta dans le dos de l'adversaire de son père un coup d'une pitie baïonnette. La blessure de Mounier est assez profonde. Le fils Tuilier a été arrêté.

EXPLOSION D'ACÉTYLÈNE

à la ducasse de Saint-Amand (Bruyères)

DEUX HOMMES BRULÉS

Hier, à la ducasse du hameau des Bruyères, le réservoir d'acétylène des Montagnes Russes étiquetées sur le Pavé du Gendarme, s'est brusquement mettant le feu aux tentures, décors, etc.

Aussitôt les secours s'organisaient. Un second réservoir rempli d'acétylène était près du foyer; à chaque instant une nouvelle explosion était à craindre. Mais un mécanicien survint qui courageusement s'élança près du baril et le fit couler.

Ce danger écarté, le feu fut rapidement éteint. Les dégâts matériels sont peu élevés. Mais deux hommes qui se prodiguèrent plus particulièrement en cette circonstance ont eu la figure et les mains affreusement brûlées.

CAMBRAI

LES FUNÉRAILLES de M. Fontaine-Herbet

Hier ont eu lieu à Bertry avec un concours immense de population les obsèques de M. Fontaine-Herbet, président du Conseil d'arrondissement.

De nombreuses couronnes figuraient en tête du corbillard. Les coins du poêle étaient tenus par MM. Didier, sous-préfet ; Paul Bruze, député; Morcrette-Jardien, Tamboise, conseillers d'arrondissement; Poulain, ter adjoint; Dubois, maire de Bélhencourt.

Il faut citer parmi les nombreuses personnalités présentes : il en était venu de tous les points de la région.

Au cimetière, de nombreux discours ont été prononcés par l'ordre suivant : **M. le sous-préfet, M. Bruze, M. Morcrette, M. Robert, des Anciens Moulins du 46e ; M. Poulain, adjoint ; M. Chevalier, inspecteur primaire, etc...**

Voici le discours de M. Bruze :

Discours de M. Paul Bruze

Messieurs,

Le conseil d'arrondissement de Cambrai vient de perdre son président : les membres de cette assemblée ont chargé leur vice-président d'adresser à M. Fontaine-Herbet leur suprême adieu.

J'ai le sentiment d'apporter ici — et en remplissant cette pénible mission — autre chose qu'un hommage de pure forme, autre chose que des regrets officiels; c'est comme conseiller général que j'ai donné être plus rudement atteint que par cette mort soudaine, et le coup qui nous frappe nous cause de la douleur, le meilleur des présidents et le plus cher des amis.

La carrière de M. Fontaine-Herbet a été celle d'un homme né pour l'action et pour la lutte, mais que l'action bienfaisante est féconde, pour la lutte en faveur des principes souverains et des idées généreuses.

De bonne heure, en faisant violence à sa parfaite modestie, il était entré dans la vie publique sous le haut patronage de deux personnalités également dignes de la reconnaissance de Cambrésis : M. Lucien Lecourt, sénateur du Nord, qui revient aujourd'hui à Paris le souci de graves questions régionales, et qui m'a prié de l'excuser de ne pouvoir nous assister aux funérailles de son ami, et le regretté Docteur Robert, deLigny, auquel M. Fontaine-Herbet devait succéder comme président de la *Ligue Républicaine* dont ce dernier présidait, en relation centrale de Clary. Il sut partager bientôt avec ces deux fermes sommes de la démocratie dans notre région la faveur des laborieuses populations auxquelles il allait désormais se dévouer tout entier.

Il avait en effet au premier chef les qualités qui impressionnent l'estime sans réserve et commandent la sympathie. C'était un caractère ferme et décidé, lorsqu'avec la prudentiale et la sagesse de jugement qui dénaturent tant de valeurs à son conseils il avait vu clairement et résolu de l'idée : bien comprise de ses commettants, de ses amis, de ses adversaires, il saisissait sans hésitation la ligne de conduite que lui commandait les droits et la dignité de son rôle n'était pas modifier jamais en franche attitude.

Cette, par la force même de ces indéfinissables attachements aux institutions et aux hommes d'un régime dont il avait, l'un des premiers, reconnu l'excellence, qu'il a exercé sur lui et dans un large rayon, une influence prépondérante qui fut si favorable à la République. Car il n'est point, pour un homme politique, de vertu plus belle ni qui soit plus digne d'être louée qu'une fidélité inviolable aux convictions acquises et aux conséquences de doses et librement acceptées, volontairement déclarées ; j'ajouterai que le plus salutaire exemple que puisse donner un représentant du peuple est celui qu'il offre par l'irréprochable unité de sa vie, par la continuité persévérante de ses efforts, par la conformité de ses actes aux idées dont il a fait publiquement profession.

Dans tous les assauts que le Cambrésis a livrés pour le triomphe des doctrines républicaines, Fontaine-Herbet a réclamé comme un privilège l'honneur d'être le premier à la brèche et d'y rester jusqu'au bout, courageusement, sans forfanterie comme sans faiblesse.

Sûrs du jusqu'au, il souhaitait la réalisation de toutes les réformes susceptibles d'assurer une vie plus facile et plus heureuse aux ouvriers des villes et des champs, d'améliorer le sort des petits et des humbles, de tous ceux qui ont besoin pour oublier les misères inévitables de leur condition, pendrez et vivifiés des chaudes rayons et du courant puissant de la solidarité humaine.

Il a été véritablement un démocrate, dans tout le sens du mot, et c'est comme tel que le pleurent aujourd'hui tous ceux qui, dans son intimité, mais qui l'ont approché à des titres divers en raison des multiples fonctions qu'il occupait.

Vous tous en effet qui vous êtes eu si grand nombre à ses funérailles, n'avez-vous point gardé le souvenir du cordial empressement qu'il se plaisait à montrer dans ses rapports ?

Celui qui sut conserver pendant vingt-quatre ans la charge de maire d'une des plus grosses communes du département, avait une bonté qui ne démentit pas sa droiture, par sa bonté, par l'immutabilité de ses principes, par le respect des opinions et faires à faible affection de ses administrés Le Conseiller d'arrondissement que la confiance des électeurs qu'il appelait à son siège rendait chère sent aus et que la haute estime de ses collègues appela depuis 1898 à la présidence, incarnait manifestement les aspirations des électeurs de tout un canton.

Le président de la délégation cantonale emporte avec lui les regrets de toutes les écoles, des enfants qu'il chérissait, et des maîtres dont il approvuait et défendait le précieux enseignement avec toute la chaleur compatissante de son âme républicaine.

Enfin, le président de la 126e section des *vétérans des armées de terre et de mer avait fait héroïquement* son devoir pendant la guerre franco-allemande. Les anciens soldats, qu'une fête brillante devait rassembler hier et qu'un deuil profond rapait aujourd'hui, les hommes qui devaient célébrer le dimanche 16 juin, la remise de leur drapeau sous la présidence de M. le sénateur Maxime Lecomte, tirer d'armes de Fontaine-Herbet, n'oublient pas quel enfin ardent ce dernier avait pénétrement voué à la patrie.

Ce sont bien là des titres destinés à demeurer sans fin dans notre souvenir, et c'est pourquoi tous, tant que vous êtes ici, nous ne trouvons propos pour une commune pensée d'inoffensible gratitude et d'ineffaçable affection pour saluer tristement, une dernière fois, le nom de ce bon et ferme homme de bien.

Quiconque l'avait approché l'aimait ; et nous, nos collègues, nous qui partagions ses idées, écoutions ses conseils et pénétrions dans le secret de sa conscience loyale, nous aussi, nous surtout, nous l'aimions tendrement.

Nous l'aimions pour le charme des rapports que nous entretenions ensemble, nous l'aimions, nous l'aimions pour sa franchise et sa cordialité, nous l'aimions par-dessus tout pour ce qu'il avait fait au milieu de nous, de bien, de durable, de vivifiant et de régénérateur.

Serviteur incomparable, certes, il n'a pas eu seul le mérite de l'être, au cours de cette vie si utilement et si prématurément tranchée ! Et le Conseiller d'arrondissement qui a fait de cette fête de Fontaine-Herbet des cantons qu'il représente s'il ne mériait au moins à celles qui viennent saluer ici les vertus qu'il a pratiquées toute sa vie.

Nous donnons donc à sa pauvre mère, à sa chère femme, à ses enfants, à tous ses amis de l'arrondissement, l'assurance que nous ne trouvons un écho égale dans nos cœurs ; et devant cette tombe ouverte, nous apportons la promesse d'une amitié que d'une année à l'autre, en faisant plus étroite et plus forte et qu'une éternelle séparation sera impuissante à ébranler.

L'Evêque Monnier au Cateau

Infraction à l'arrêté municipal. — Le commissaire de police dresse procès-verbal

Le clergé du Cateau tient à toute force à ce qu'on s'occupe de lui et les processions étant interdites sur la voie publique, il a pu croire que de la présence du l'évêque Monnier, il s'est livré dimanche à une petite manifestation provocatrice.

C'était la confirmation, et l'évêque des 30 catholiques de Lydda était venu distribuer les calottes ritualistes aux jeunes garçons et jeunes filles ayant fait la première communion le dimanche précédent.

Vers midi, à l'issue de la cérémonie, le prélat mitré et crossé et le doyen en tenue de chœur sortirent, sans apparaître comme ils l'avaient quitté, en voiture fermée.

Tout semblait terminé, il n'en était rien. Les *jeunes confirmés étaient peu après conduits en* bon ordre, sous la direction des vicaires, sur la place Verte, devant le presbytère, mais alors que les autres années ils traversaient en diagonale le Grand'Place pour faire corteège à l'évêque, cette année, le seule fit de ne pas passer devant le commissariat de police, ils prirent par la rue des Savetiers et la rue Cavier.

Arrivés devant la mairie, ils furent aligés, les membres du Conseil de fabrique et environ 200 fidèles se groupèrent derrière eux et on attendit environ 10 minutes; alors la porte du presbytère s'ouvrit et l'évêque parut et descendit sur le perron, en grand uniforme, ayant à ses côtés plusieurs prêtres en surplis. Il prononça une courte allocution et donna la bénédiction solennelle à la foule assemblée en vue de cette manifestation.

M. le Commissaire de police s'avança alors et signifia au prélat qu'il lui dressait une contravention à l'arrêté municipal du 31 mars dernier.

Déjà la nuitie, le curé de Montay était passé avec les enfants de sa paroisse chantant des cantiques devant le commissaire de police qu'il affectait de narguer, et un autre petit incident montre bien que le mot d'ordre était donné et que les rôles avaient été répartis entre chacun.

Alors que le commissaire venait de graifier à M. Monnier sa contravention, l'abbé Dupont, aumônier des Sœurs de la rue Cavier, qui avait assisté à la scène, s'approcha de M. Renard et d'un air narquois lui dit :

« Oui ! Monsieur le Commissaire, comme vous avez l'air pâle ! Ne seriez-vous pas malade par hasard ? »

Comme bien l'on pense, il fut remis à sa place et de la belle façon. Les clériceux devinent d'une arrogance et d'ignorance de ce qu'ils voulaient provoquer ceux qui ne s'occupent pas d'eux.

Qu'ils prennent garde, ils jouent un jeu dangereux; au Cateau on ne se laissera pas marcher sur le pied, et si l'évêque Monnier n'était *pas rapatrié presque assassiné pour Gambrai, il* est probable qu'une contre-manifestation se serait produite l'après-midi.

Ces pasteurs de paix ne sont que des fauteurs de troubles; leurs églises ne leur suffisent pas, il leur faut la rue, et ils bravent l'autorité civile et les populations. *Cave canem...*

G. LEMYRE.

AVESNES

La procession de Wignchies

Douzième édition

Ainsi que l'avait annoncé le *Progrès du Nord*, dimanche a eu lieu à Wignehies une deuxième procession de la Fête-Dieu. Le reposoir avait été édifié, non plus dans la cour de la brasserie Dubellin, mais sur une place beaucoup plus vaste de M. Baivie, marchand de bois, rue de Fourmies.

Toutes les précautions avaient été prises pour que ce reposoir ne pas être vu du dehors.

Les mêmes mesures de police que celles de *dimanche dernier avaient été prises par l'autorité supérieure* : M. Collin, commissaire de gendarmerie et M. Chauffier, commissaire de surveillance, étaient sur place ; M. Blanc, sous-préfet d'Avesnes, n'avait pas cru devoir retrancher portait à nouveau à Wignehies.

C'est toujours dans le même ordre que dimanche dernier, que les deux mille manifestants sortent de l'église, pour se rendre au reposoir Baivie; les contre-manifestants (environ 150), les suivent jusqu'à la grille de la cour Baivie ; mais là, la police locale obéissant, nous dit-on, aux ordres de M. Bergeyn, maire, empêche les contre-manifestants d'entrer dans la propriété.

Parmi ces derniers nous avons remarqué M. Breaty, adjoint au maire de Fourmies et deux autres conseillers municipaux fourmisiens, MM. Rousseau et Dutheil.

Quelques très légères incidents à noter :

Un enfant d'une douzaine d'années a lancé un petit gravier sur les processionnants ; quelques instants plus tard des malintentionnés faisaient mieux de mieux, et, de nouveau, quelques de même des propos inconsidérés d'un autre marmot, on avait fait une menace de mettre le feu à l'église.

Pour rester dans la note exacte ajoutons que M. Legros, industriel à Wignehies, qui dirigeait les manifestants religieux, resté de dernier s, en fermant la grille, fait une sortie violente en dispersant aux lances de celle-ci ; *d'aucuns ont* voulu y voir ou une crânerie ou une provocation.

L'un de nos confrères, qui prenait des notes, a été interpellé par des contre-manifestants qui se figurainent qu'il prenait les noms de ceux de leurs camarades travaillant dans les usines de Wignehies, pour provoquer leur renvoi.

Ainsi que je le dis, incidents sans aucune gravité.

FOURMIES. — Hier matin, une discussion à propos de chasse, naquit, il, survenait entre MM. Cousin-Corbier et Dubois-Cousin, deux chasseurs à Fourmies ; au cours de cette discussion en réalité futile, M. Dubois-Cousin, ému, sans doute, du calme de M. Cousin-Corbier, qui aurait répondu de même. Ce fait prend quelque gravité de ce que M. Cousin-Corbier est le maire de Fourmies.

LAVAL. — M. Brouet, juge d'instruction près le tribunal d'Avesnes, assisté de M. Dubois, commis greffier, s'est rendu samedi à Bavay, pour y faire des recherches importantes sur les agissements de Mlle X..., inculpée d'avortement clandestin.

DUNKERQUE

Mort d'une avare

Une femme Bossu, veuve Boseine, âgée de 71 ans, est morte lundi matin à l'hôpital. Cette femme qui avait été conduite dans cet établissement il y a un mois, avait été trouvée à moitié morte et rongée par la vermine sur un grabat dans lequel se trouvait cachée une somme de 20,000 francs en or et de nombreuses obligations.

Mœurs. — La police a arrêté le nommé *Jean Brouquart, de Gravelines. Agé de 60 ans, pour ou*trage public à la pudeur.

Le port de Dunkerque

Entrées du 15 juin. — Cherbourg, V. Frédéric-Morel, 78, cap. Bernard, lège, Demaz. — Hull, Yap-sang, Gito, 347, cap. Thomas, charbon, Ch. — Bordeaux, V. V.-Pierre, 874, Thomas, div. Demas. — Londres, V. sag. St-Robert-Paul, 239, Dénez, div. Dubecker. — Bayon, V. Jean-Bart, 263, Vanhille, div. Demas. — Leith, V. hall. Tullemas, 459, Boyd, div. Demas. — Sunderland, V. sag. Lacaya, 1366, Gregory, div. Demas.

Du 17. — Montevideo, V. sag. Belistria, 1725, div. Dubecker.

Sorties du 16 juin. — Morlaix, G. Tout à Jésus et à Marie, 60, Chauvel, phosphate, Fayol. — Rotterdam, V. Marie-Charlotte, 87, Jacquemard, div. Dubecker. — Boulogne, V. Marie, 418, Palvadeau, div. Demas.

Du 17. — Bordeaux, V. Ville-de-Valenciennes, 956, cap. Schircke, div. Demas. — Fredrikstadt, 3 m. norv. Valeur, 1347, S. Siray, lest. Durian.

PAS-DE-CALAIS

LA LOI DES BOISSONS

La réunion de Saint-Pol

Dimanche a eu lieu dans la salle des fêtes, une importante réunion fédérative des syndicats et des représentants et marchands de vins et spiritueux. Après plusieurs discours sur la loi Cailleux, l'assemblée a adopté à l'unanimité l'ordre du jour suivant :

« Les délégations des syndicats vins et spiritueux de la région, réunie à St-Pol, le 16 juin 1901 ;

Approuvant le vœu que M. Bonnemont, député du Pas-de-Calais, a déposé sur le bureau de la Chambre des députés, dans la séance du 4 décembre dernier, qu'un conseil général du Pas-de-Calais, dans sa session d'avril dernier ;

Tout en approuvant la loi du 29 décembre 1901, en ce qui concerne le dégrèvement des boissons hygiéniques ;

Protesta contre les iniquités de ladite loi ;

Réclame une fois de plus la suppression capitale qu'il impose d'établir entre produits et consommateur, et, tout en respectant la liberté que doit conserver le producteur, demande le maintien au sous-divisés les produits de sa cocotte ;

Demande :

1° Que les licences des marchands en gros et entrepositaires, des brasseurs, cafetiers, débitants et détaillants de boissons, soient supprimés ;

2° Que le privilège des bouilleurs de cru soit supprimé, et que l'excédent des recettes fournit par cette brasserie Dubellin, mais encore celle beaucoup plus vaste de M. Baivie, marchand de bois, rue de Fourmies.

Toutes les précautions avaient été prises pour que ce reposoir ne pas être vu du dehors.

Les mêmes mesures de police que celles de *dimanche dernier avaient été prises par l'autori*té supérieure : M. Collin, commissaire de gendarmerie et M. Chauffier, commissaire de surveillance, étaient sur place ; M. Blanc, sous-préfet d'Avesnes, n'avait pas cru devoir retrancher portait à nouveau à Wignehies.

C'est toujours dans le même ordre que dimanche dernier, que les deux mille manifestants sortent de l'église, pour se rendre au reposoir Baivie; les contre-manifestants (environ 150), les suivent jusqu'à la grille de la cour Baivie ; mais là, la police locale obéissant, nous dit-on, aux ordres de M. Bergeyn, maire, empêche les contre-manifestants d'entrer dans la propriété.

Parmi ces derniers nous avons remarqué M. Breaty, adjoint au maire de Fourmies et deux autres conseillers municipaux fourmisiens, MM. Rousseau et Dutheil.

Quelques très légères incidents à noter :

Un enfant d'une douzaine d'années a lancé un petit gravier sur les processionnants ; quelques instants plus tard des malintentionnés faisaient mieux de mieux, et, de nouveau, quelques de même des propos inconsidérés d'un autre marmot, on avait fait une menace de mettre le feu à l'église.

Pour rester dans la note exacte ajoutons que M. Legros, industriel à Wignehies, qui dirigeait les manifestants religieux, resté de dernier s, en fermant la grille, fait une sortie violente en dispersant aux lances de celle-ci ; *d'aucuns ont* voulu y voir ou une crânerie ou une provocation.

L'un de nos confrères, qui prenait des notes, a été interpellé par des contre-manifestants qui se figurainent qu'il prenait les noms de ceux de leurs camarades travaillant dans les usines de Wignehies, pour provoquer leur renvoi.

Ainsi que je le dis, incidents sans aucune gravité.

FOURMIES. — Hier matin, une discussion à propos de chasse, naquit, il, survenait entre MM. Cousin-Corbier et Dubois-Cousin, deux chasseurs à Fourmies ; au cours de cette discussion en réalité futile, M. Dubois-Cousin, ému, sans doute, du calme de M. Cousin-Corbier, qui aurait répondu de même. Ce fait prend quelque gravité de ce que M. Cousin-Corbier est le maire de Fourmies.

LAVAL. — M. Brouet, juge d'instruction près le tribunal d'Avesnes, assisté de M. Dubois, commis greffier, s'est rendu samedi à Bavay, pour y faire des recherches importantes sur les agissements de Mlle X..., inculpée d'avortement clandestin.

DUNKERQUE

Mort d'une avare

Une femme Bossu, veuve Boseine, âgée de 71 ans, est morte lundi matin à l'hôpital. Cette femme qui avait été conduite dans cet établissement il y a un mois, avait été trouvée à moitié morte et rongée par la vermine sur un grabat dans lequel se trouvait cachée une somme de 20,000 francs en or et de nombreuses obligations.

Mœurs. — La police a arrêté le nommé *Jean Brouquart, de Gravelines. Agé de 60 ans, pour ou*trage public à la pudeur.

RENSEIGNEMENTS INDUSTRIELS agricoles et commerciaux

LA NICOTINE EN AGRICULTURE

M. Emile Laurent, professeur à l'Institut agronomique de l'Etat, à Gembloux (Belgique), a composé un liquide insecticide, dans lequel il a fait entrer les quantités suivantes de :

Eau	1000 gr.
Nicotine	1 gr.
Alcool méthylique (esprit de bois)	50 gr.
Savon noir	40 gr.
Carbonate de soude du commerce	2 gr.

Ce liquide, plus ou moins modifié, comme on va le voir, a été employé sur les chenilles (Bombyx neustria, Liparis dispar, Hyponomeutes padella ou variabilis); les pucerons des feuilles du pommier, du prunier, du cerisier; la cochenille, les tryps, aréiptes rouge, pucerons et autres parasites des plantes de serres. Voici quelle est des résultats obtenus :

Sur les chenilles. — M. Emile Laurent a observé que le liquide agit très activement soit qu'on les immerge dans ce liquide, soit qu'on le pulvérise. Il agit sur elles non seulement en leur tuer immédiat tout de suite, et elles sont sur l'herbe ou bien elles semblent anesthésiées et mourant.

L'action de ce liquide est moins rapide sur les chenilles, si on lui enlève l'alcool, mais toujours *efficace*.

Dans une dissolution de nicotine, toujours à 1/1000, avec seulement le carbonate de soude du commerce, les chenilles plongées sont mortes immédiates que tuées, mais elles ont encore repris leur mouvement au bout quelque.

Avec l'alcool et le savon, le liquide a mieux adhéré aux insectes.

Sur les pucerons. — Voici comment M. Emile Laurent s'est rendu compte de l'action du liquide. Il a pris les pucerons de pommier, prunier et cerisier avec les feuilles, fortement recroquevillées, mais il a immergé celles-ci dans la solution complète (A), dans la même solution sans alcool (B), et enfin dans une dissolution de nicotine (C) avec du carbonate de soude.

Après vingt minutes, les pucerons ont été tués dans la solution (A) avec moins d'adhérité dans la solution (B), et enfin ils n'ont pas été endommagés par les simples solutions de nicotine, avec et sans carbonate de soude, du commerce.

Dans une substitution au liquide (V), de savon pour la colophane ou l'huile de lin, à raison de 10 0/0, avec de carbonate de soude, les résultats ont été les mêmes qu'avec le savon. L'emploi du savon est plus simple.

En somme, pour détruire les nombreux parasites des plantes, le liquide mélange (A) est recommandable ; l'alcool méthylique ne doit pas employé, mais les résultats sont meilleurs avec lui.

RÉCRÉATIONS

N° 203 DEVINETTE

Ecrire 100 en employant quatre fois le chiffre 9.

N° 204 CHARADE

Il faut lever le nez pour voir mon premier
Il faut le baisser pour voir mon dernier
Une arme tranchante est mon entier.

N° 205 ENIGME

Quiconque voit ne me voit pas; ne voyant pas il me voit. Je parle sans parler; sans bouger je cours.

Solutions justes des derniers Problèmes

N° 200 QUESTION CAPTIEUSE

Un bossu et un homme bien constitué sont sur le point de se noyer. Lequel fait-il sauverie de préférence ?

Rép. : Le bossu, l'autre se tirera d'affaire puisque : un bâtu fait n'est jamais perdu.

Ont trouvé cette solution : Tiosinge et Longdos à Corbeaux ; Kruzlobolz et sucrebolz à Dunkerque — Quinze cahotes à Bailleul ; Ouvrard, garage dreyfusard à Dunain — Le sire de Sotte ton à Tourcoing — Le Rôtisseur à Fourmies. — Une anticléricale — Un sergent au 43e à Lille.

N° 201 CALEMBOUR

Quelles sont les filles les plus nouvelles ?

Rép. : Les bles d'Hybrées.

Ont trouvé cette solution : Kruzlobolz et sucrebolz à Dunkerque — Un sergent au 43e à Lille — Dunain — Victor Matinée à Quiéry — Alphonse et Nini (Couticha-Place) — Quinze cahotes à St Omer — Un qui croit que le calembour n'est pas nouveau — Un sergent de 43e. à Lille — Deux artilleurs du 13e à Douai — Un sergent dreyfusard à Dunain — Un pionnier — Un artilleur de Waldeck à Lille — Daniel de la Madeleine.

N° 202 DEVINETTE

Qui est-ce qui se laisse brûler pour garder un secret ?

Rép. : La cire à cacheter.

Ont trouvé cette solution : Tiosinge et Longdos à Corbeaux — Kruzlobolz et sucrebolz à Dunkerque — Alphonse et Nini (Couticha-Place) — Quinze cahotes à St Omer — Un qui croit que le calembour n'est pas nouveau — Un sergent de 43e — Louis Dufaitte — Une anticléricale — Un simple sergent de Waldeck — Un ancien élève des frères de Lille — Un artilleur de Waldeck — Un pionnier — Un sergent du 43e à Lille — Un bavard d'une à Valenciennes — Deux artilleurs du 13e à Douai — Un pionnier enragé dreyfusard à Dunain.

LA MEILLEURE EAU DE TABLE
OZONA
LA SEULE OU SOIT STERIL SEE

MALADIES de l'ESTOMAC. — Poudre digestive du Docteur Merlier, Pharmacien de 1re classe, 148, rue de Launoy, Roubaix.

Docteur Merlier, 148, rue de Launoy.
Consultations gratuites tous les jours, de 2 heures à 8 heures.

BOURSES ET MARCHÉS — SPECTACLES ET CONCERTS — RENSEIGNEMENTS DIVERS

Programme des Spectacles et Concerts

VILLE DE TOURCOING

Concert public d'été. — La Musique municipale et l'Orphéon *Trouvère* renouvelleront sur la Grande Place, le Jeudi 20 Juin 1901, à huit heures et demie du soir, les morceaux suivants :

La Musique Municipale :

Le Roi des Mers, marche militaire (Gartner) — Les Girondins, ouverture symphonique (Litolff).

Orphéon *Trouvère* :

Gaule et France (Sancin) — Les Conspirateurs (M. Demlandre).

La Musique Municipale :

Capricieuse, marche de concert (Wachs) — Les Francs Juges, ouverture (Berlioz).

LES DUCASSES

Arrondissement de Lille. — 23 juin : St-Etienne (Lille), Boudeux, Escaliers-en-Weppes, Lambersart, Bondues, Ennetières-en-Weppes, Verlinghem.

30 juin : Moulins-Lille, Mons-en-Barœul, Marquette, Ittre, Linselles, Lomme.

Arrondissement d'Avesnes. — 23 juin : Beaurepaire, Forest, Hacq, Hon-Hergies, Leval, Maubeuge (Faubourg Saint-Lorent), Robersart, Saint-Aubin, Semeries.

Etat Civil de Roubaix

Du 17 juin

Naissances. — Henri Debrulle, rue Bayart, 112 — Gustave Duvelle, boulevard de Cambrai — Alice Croix, rue de Tours, 35 — Charles Hoyez, boulevard de Cambrai — Jules Vaisseyre, rue d'Epinal, maison Delmotte, 1 — Fernand Vermeulen, rue Pierre-de-Roubaix, saint Sombre, 8.

Mariage. — Rémy Bossut Dubar, 46 ans, tisseur, rue d'Alsace, 49 et Démoulin Vandepoutte, 46 ans, boisseau, même rue.

Décès. — Pierre Bruyère, 6 ans, rue Saint-Quentin, 31 — Marie Lafaut, 11 jours, rue Saint-Antoine, 12 — Théophile Grandel, 66 ans, rue Wattignies, 16 — Marie Lemaire, 56 ans, rue du Moulin, 52 — Zoïma Leclercq, 2 mois, rue Blanchemaille — Marie Wattez, 77 ans, rue Saint-Georges, 44 — Sophie Parent, 59 ans, boulevard de Metz, cour Saint-François, 12.

Etat-Civil de Tourcoing

Du 17 juin

Naissances. — Roger Henry, rue de Menin, 47 — Victor Gustave, rue de la Croix-Rousse — Gaston Sieins, rue Argo, 1 — Victoria Tonlemonde, rue Duguesclin, 7 — Dame Troulet, à la Maternité — Amand Vanhaeke, rue Duchesne, 15 — Albert Quertant, rue du Tilleul — Julien Hier, rue d'Odenade — Alfred et Paul Lieboer, rue de la Lutte, 297

Mariage. — Emile-Louis Tonghe, 20 ans, débonnrer et Zelmi Michotte, 22 ans, rauschouse.

Décès. — Alfred Jubaru, 75 ans, rue Achille-Tourtelle, 89 — Jean-Baptiste Vanmarbaughe, 17 ans, rue Roche, 9.

Etat-Civil de Croix

Du 17 juin

Naissances. — Ernest Burggraeve, rue Jeanne-d'Arc, 10 — Marcel Marlière, rue Pasteur, 41.

Publications de mariage. — Jules-Auguste Quilque, 21 ans, sporteur et Marie Vandenbulke, 17 ans — Désiré Seniéwez, 27 ans, mouleur et Albertine Bergez, 27 ans, sans profession — Léon Deverchin, 22 ans, étudiant et Jeanne Balaud, 23 ans, ouvrière.

Décès. — Renée Pourreau, 54 ans, rue Jeanne-d'Arc, 14 — Angèle Delrue, 19 ans, rue l'Abreuvoir.

TOUTE COMMANDE de lettres mortuaires ou d'obits, donne droit à un AVIS GRATUIT dans le journal.

CAISSE D'EPARGNE DE ROUBAIX

5, rue du Château, 5

Séance des 15 et 16 juin 1901

Versements

Roubaix. Samedi	121	dép. dest	10	nouv.	47.560
Id. Dimanche	161	—	14	—	22.320
Lannoy	12	—	1	—	1.250
Croix	7	—	2	—	1.250
Wattrelos	25	—	2	—	1.667
Ascq	11	—	2	—	3.275
Totaux	339		32		76.741

Remboursements

Roubaix. Samedi